

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 02 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 02 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **MARDI 02 DÉCEMBRE** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 26 novembre 2025.

ÉTAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, M. RYS Didier, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme DECRIEM Marie-Christine a donné procuration à Mme ALLOUCHERIE Françoise.
M. CATTEZ François a donné procuration à Mme BLONDEL Suzette.
M. BOULET Guillaume a donné procuration à M. OBOEUF Gérard.
M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
M. HERNOUT Serge a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.
M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

Secrétaire de séance : Mme BLONDEL Suzette

Fin de la séance : 21h20

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

VU :

Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Les décrets de mai 2016 relatifs à la mise en œuvre du protocole relatif aux Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération (PPCR) et à l'avenir de la Fonction Publique ;

Le dernier tableau des effectifs, en date du 1^{er} septembre 2025, approuvé par le Conseil municipal dans sa séance du 23 septembre 2025 ;

CONSIDERANT que l'évolution des missions et des carrières des agents, ainsi que les mouvements nécessitent l'adaptation et la création de certains postes ;

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Claude DISSAUX- Maire ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE - DE VALIDER LE TABLEAU DES EFFECTIFS au 1er Décembre 2025 suivant :

	POSTES BUDGETES	POSTES POURVUS
EMPLOI FONCTIONNEL	1	1
Directeur général des services de communes de 10000 à 20000	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE	30	20
Attaché Hors classe	1	0
Attaché	3	2
Rédacteur Principal de 1ère classe	2	1
Rédacteur Principal de 2ème classe	2	1
Rédacteur	4	2
Adjoint administratif principal de 1ère classe	10	9
Adjoint administratif principal de 1ère classe TNC 50%	1	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0
Adjoint administratif territorial	5	3
Adjoint administratif territorial à TNC (30/35ème)	1	1
FILIERE TECHNIQUE	64	47
Ingénieur	2	1
Technicien principal de 1ère classe	2	1
Technicien Principal de 2ème classe	1	0
Technicien Territorial	2	0

Agent de maîtrise principal	5	4
Agent de maîtrise	4	2
Adjoint technique principal de 1ère classe	12	10
Adjoint technique principal de 1ère classe TNC (28/35ème)	1	1
Adjoint technique principal de 1ère classe TNC 19/35ème)	1	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	14	13
Adjoint technique principal de 2ème classe TNC (25/35ème)	1	1
Adjoint technique territorial	15	12
Adjoint technique territorial TNC (30/35ème)	1	0
Adjoint technique territorial TNC (25/35ème)	1	1
Adjoint technique territorial TNC (20/35ème)	2	0
FILIERE ANIMATION	5	5
Animateur principal de 1ère classe	1	1
Animateur	1	1
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe TNC	1	1
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe TNC	1	1
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe TNC	1	1
FILIERE SPORTIVE	1	1
Educateur territorial des APS principal de 1ère classe	1	1
FILIERE CULTURELLE	8	4
Bibliothécaire	1	0
Assistant de Conservation	2	1
Adjoint du patrimoine territorial principal 1ère classe	2	2
Adjoint du patrimoine territorial principal 2ème classe	2	1
Adjoint du patrimoine territorial	1	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	6	4
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	1	1
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	1	1
Brigadier-Chef Principal	2	1
Gardien-Brigadier de Police Municipale	1	1
Gardien de Police municipale	1	0
TOTAL GENERAL	115	82

ETP

79,20

Contrats aidés	0
----------------	---

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

